

Bien-être de la population : les inégalités entre les femmes et les hommes

Tome 3 – Capital humain



Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2025
ISBN 978-2-555-02387-1 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2025

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Octobre 2025

Publication réalisée à l'Institut de la statistique du Québec par :	Dominic Julien
Avec la collaboration de :	Marie-Andrée Gravel, Pierre-Luc Labonté, Rébecca Méango, Mathieu Ouellette et Issouf Traoré
Sous la coordination de :	Marie-Andrée Gravel
Sous la direction de :	Nathalie Audet Direction des enquêtes et des indicateurs sociaux
Révision linguistique et édition :	Direction de la diffusion et des communications
Comité de lecture interne :	Nathalie Audet, Marie-Andrée Gravel, Pierre-Luc Labonté et Bertrand Perron Institut de la statistique du Québec
Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :	Direction des enquêtes et des indicateurs sociaux Institut de la statistique du Québec 1200, McGill College, 5 ^e étage Montréal (Québec) H3B 4J8 Téléphone : 418 691-2401 1 800 463-4090 (Canada et États-Unis) Site Web : statistique.quebec.ca

Notice bibliographique suggérée pour le rapport

JULIEN, Dominic (2025). *Bien-être de la population : les inégalités entre les femmes et les hommes. Tome 3 - Capital humain*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 30 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/bien-etre-population-inegalites-femmes-hommes-tome-3-capital-humain.pdf].

Avertissement

Les proportions estimées contenues dans le présent rapport sont arrondies à une décimale dans les tableaux et figures et à l'unité dans le texte, à l'exception de celles inférieures à 5 %, qui sont présentées avec une décimale. Les proportions dont la décimale est ,5 sont arrondies à l'unité inférieure ou supérieure selon la seconde décimale. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions peut être légèrement supérieure ou inférieure à 100 %.

Signes conventionnels

- p Donnée provisoire.
- * Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
- (-)/(+) Indique une tendance à la baisse (-) ou à la hausse (+) au cours de la période.
- (--)/(++) Indique une baisse (--) ou hausse (++) plus prononcée pour le genre (ou le sexe) concerné en comparaison de l'autre genre (sexe)
- a Exprime une différence significative entre les proportions.

Table des matières

Introduction	6
L'initiative	6
La notion de capital humain	8
 1 Éducation des jeunes	 10
La dimension <i>Éducation des jeunes</i> du capital humain	10
Les inégalités entre les femmes et les hommes dans la dimension <i>Éducation des jeunes</i>	11
 2 Santé potentielle	 18
La dimension <i>Santé potentielle</i> du capital humain	18
Les inégalités entre les femmes et les hommes dans la dimension <i>Santé potentielle</i>	19
 Conclusion	 28
 Références bibliographiques	 29

Introduction

L'initiative

Le bien-être est un état auquel aspirent tant les individus que la société. Le produit intérieur brut (PIB) a longtemps été utilisé comme indicateur unique pour évaluer le bien-être d'une population. Il se limite cependant à mesurer l'activité économique, alors que le bien-être est un phénomène multidimensionnel (Organisation de coopération et de développement économiques 2016). C'est dans une mouvance visant à évaluer le bien-être de la population en allant au-delà du PIB que l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a proposé un Cadre de mesure du progrès pour le Québec (Institut de la statistique du Québec 2022). Cette vision du progrès tient compte du bien-être actuel des personnes, mais également de la richesse nationale, soit le bien-être des jeunes et des générations futures. En effet, le bien-être actuel ne doit pas s'accomplir au détriment du bien-être futur. Le bien-être actuel et la richesse nationale comprennent différents domaines (des sous-thématiques) qui permettent de mieux les saisir. Le bien-être actuel regroupe les conditions matérielles et la qualité de vie. La richesse nationale, de son côté, s'appuie sur quatre grands types de capitaux, soit le capital économique, le capital humain, le capital naturel et le capital social. Ces domaines peuvent être analysés plus finement, en fonction de leurs dimensions. Par exemple, la dimension de l'éducation des jeunes et celle de la santé potentielle permettent de bien concevoir le capital humain. Un jeu de quinze indicateurs, qui couvrent douze dimensions, a ainsi été développé pour élaborer le bien-être actuel et futur au Québec¹.

Les données concernant les indicateurs sélectionnés révèlent que la société québécoise évolue de manière positive à de nombreux égards (Institut de la statistique du Québec 2023). Une situation favorable à l'échelle nationale peut cependant masquer la présence d'inégalités sociales (Torres 2021), c'est-à-dire que certaines personnes ou certains groupes pourraient ne pas profiter autant des ressources ou ne pas avoir autant de perspectives que d'autres, malgré les efforts qu'ils y consacrent (Institut de la statistique du Québec 2022). On peut penser aux personnes immigrantes, à celles issues de minorités visibles ou à celles ayant un statut socio-économique défavorable. Les inégalités entre les femmes et les hommes sont cependant celles qui touchent le plus grand nombre de personnes.

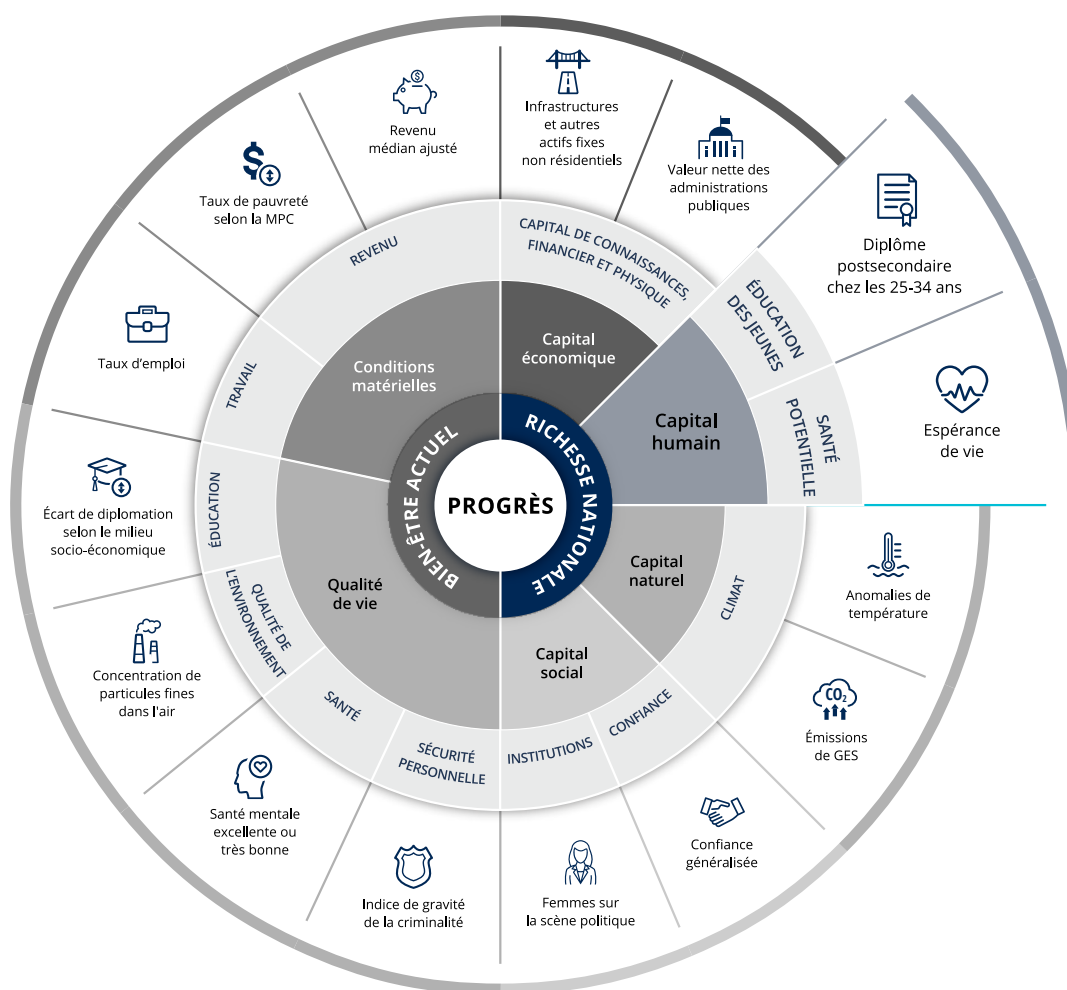
Dans le cadre de l'initiative en cours, l'ISQ examinera les inégalités entre les femmes et les hommes à partir des indicateurs tirés du Cadre de mesure du progrès pour le Québec (Institut de la statistique du Québec 2022). On a retenu les indicateurs de ce cadre qui peuvent être produits à l'échelle des personnes ou des ménages, et qui permettent donc de comparer les femmes et les hommes. Ils sont considérés ici comme les principaux indicateurs de mesure des inégalités de bien-être. Les inégalités seront aussi examinées à l'aide d'indicateurs secondaires qui permettront de broser un portrait plus global et nuancé. L'initiative et la sélection des indicateurs sont décrites plus en détail dans un document qui expose l'approche conceptuelle de l'initiative (Institut de la statistique du Québec 2025).

1. Voir statistique.quebec.ca/fr/document/cadre-conceptuel-indicateurs-progres-quebec/publication/indicateurs-progres-quebec-cadre-mesure.

Le présent tome porte sur les inégalités de bien-être entre les femmes et les hommes sur le plan du capital humain et, lorsque possible, sur leur évolution (figure 1). Dans la prochaine section, on présente la notion de capital humain. Un chapitre est ensuite consacré à chacune des dimensions du capital humain retenues, soit l'éducation des jeunes et la santé potentielle. Chaque chapitre comprend une description de la dimension en question, un tableau proposant une vue d'ensemble des résultats pour la période examinée et une description approfondie des résultats. Les chapitres se terminent par une définition des indicateurs et par une présentation des traitements statistiques, puisque les analyses varient en fonction des données. Une synthèse des résultats des inégalités entre les femmes et les hommes sur le plan du capital humain clôt le document.

Figure 1

Cadre de mesure du progrès pour le Québec : Le capital humain



Le présent tome fait suite au tome portant sur le capital social (Juillet 2025). On prévoit aussi la publication de tomes portant sur les inégalités en matière de qualité de vie et de conditions matérielles.

Utilisation du genre ou du sexe

Les différences entre les femmes et les hommes sont considérées sous l'angle du genre ou, lorsque cette information n'est pas disponible, sous celui du sexe. Pour le genre, les catégories Femmes+ et Hommes+ signifient que les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les femmes et les hommes. L'introduction de données compilées selon le genre dans une série de données auparavant compilées selon le sexe ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la comparabilité historique, étant donné la petite taille des populations transgenre et non binaire.

La notion de capital humain

La notion de capital humain fait référence aux connaissances, aux qualifications, aux compétences et aux caractéristiques individuelles qui favorisent l'émergence du bien-être personnel, social et économique. Ces atouts peuvent être d'ordre général (p. ex. savoir lire et écrire) ou particulier (p. ex. savoir opérer de la machinerie lourde) (Organisation de coopération et de développement économiques 2001). Dans un contexte d'évolution constante des conditions tant économiques que sociales, les connaissances et les qualifications jouent un rôle clé : elles permettent aux personnes et à la société de faire face aux mutations, de s'y adapter. Les éléments constitutifs du capital humain que sont le savoir et les compétences des personnes apparaissent ainsi comme des leviers essentiels du bien-être.

L'éducation constitue un pilier central du capital humain, car elle permet l'acquisition de connaissances, de qualifications et de compétences. Toutefois, ces atouts se développent également par l'entremise de relations informelles avec autrui, d'apprentissages personnels ou de formations en milieu de travail. Ces acquis doivent être entretenus et mis à jour : inutilisés, ils finissent par se déprécier. De plus, les avancées technologiques, la mondialisation, la demande de responsabilité et d'autonomie rendent certaines connaissances obsolètes et modifient la demande de formation (Organisation de coopération et de développement économiques 2011).

Le capital humain ne se limite pas qu'aux connaissances, qualifications et compétences. Il s'étend également aux caractéristiques individuelles qui jouent un rôle dans le bien-être et la performance économique. On peut notamment penser qu'une bonne santé facilite l'intégration dans le système d'éducation, l'accès au marché du travail et la participation sociale (Organisation de coopération et de développement économiques 2011).

Dans le cadre de la présente initiative, deux dimensions fondamentales du capital humain sont considérées : l'éducation et la santé. Le capital humain y est abordé dans la perspective du bien-être futur (richesse nationale). L'analyse porte d'une part sur l'éducation des jeunes, perçue comme un stock de connaissances et de compétences dont disposeront les générations futures, et d'autre part sur la santé potentielle, c'est-à-dire les conditions actuelles susceptibles d'avoir une incidence sur la santé future. Dans les prochains chapitres, nous présenterons ces deux domaines, et les inégalités entre les femmes et les hommes qui s'y rattachent.

Note méthodologique

Pour arriver à tirer des constats sur les inégalités dans ce tome, nous nous sommes appuyés sur ce qu'on observe généralement au cours de la période. Pour plus de détails, consulter l'encadré *Traitements statistiques* à la fin des chapitres.



vectorfusionart / Adobe Stock

Éducation des jeunes

La dimension *Éducation des jeunes* du capital humain

L'éducation constitue une ressource importante, tant pour l'individu que pour la société dans laquelle il évolue. Sur le plan individuel, elle favorise les perspectives, les accomplissements et la qualité de vie, que ce soit par l'obtention d'un diplôme ou par l'acquisition de connaissances et de compétences permettant d'exercer un métier (Institut de la statistique du Québec 2022). Les bienfaits de l'éducation sur le bien-être des personnes seront abordés dans un tome distinct portant sur la qualité de vie. Le présent tome se concentre plutôt sur le rôle essentiel de l'éducation dans le bien-être collectif, en tant que stock pour les générations futures.

Sur le plan collectif, l'éducation contribue à la socialisation des citoyens et citoyennes, améliore la cohésion sociale et renforce la productivité, ainsi que la croissance économique (Institut de la statistique du Québec 2022). Elle permet également d'accroître le potentiel des services et des secteurs de la haute technologie et de la recherche et du développement, dont les retombées peuvent être transmises aux générations futures. De plus, l'éducation favorise la productivité et l'adaptation de la société au changement. L'éducation contribue donc au progrès de la société (Organisation de coopération et de développement économiques 2011).

L'obtention d'un diplôme ou d'une qualification au secondaire constitue souvent un prérequis pour entrer sur le marché du travail ou pour poursuivre des études collégiales ou universitaires menant généralement à de meilleurs emplois. Certains jeunes, cependant, ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation. Qu'en est-il des inégalités entre les femmes et les hommes sur le plan de la dimension *Éducation des jeunes* ?

Les inégalités entre les femmes et les hommes dans la dimension *Éducation des jeunes*

Comme l'illustre le tableau 1.1, des inégalités de bien-être existent entre les femmes et les hommes en ce qui a trait à l'éducation des jeunes. Ces inégalités s'exercent au détriment des hommes.

Tableau 1.1

Tableau de bord des inégalités de bien-être, dimension *Éducation des jeunes*, Québec

Indicateur	Inégalités au cours de la période ¹	Période	Tendance de l'indicateur au cours de la période
Diplôme postsecondaire (25-34 ans) ⁱ		2006 à 2024	
Sorties sans diplôme ni qualification		1999-2000 à 2022-2023	
Jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (15 à 29 ans)		2006 à 2024	

i Indicateur principal.

Inégalités au cours de la période :

 Femmes.  Hommes.

> Supérieur.

< Inférieur.

En vert : Genre (ou sexe) avantagé relativement à l'autre.

En rouge : Genre (ou sexe) désavantagé relativement à l'autre.

Tendance de l'indicateur au cours de la période :

 Augmentation.

 Diminution.

 Tendance favorable au progrès.

1. Si l'effet d'interaction entre le genre (ou le sexe) et la période n'est pas significatif, les constats portent sur la comparaison entre la moyenne pondérée des estimations chez les femmes et la moyenne pondérée des estimations chez les hommes sur la période. Si l'effet d'interaction est significatif, on examine les différences entre les femmes et les hommes chaque année, et on conclut à une différence sur la période si au moins 60 % des différences vont dans la même direction.

Examinons les résultats plus en détail.

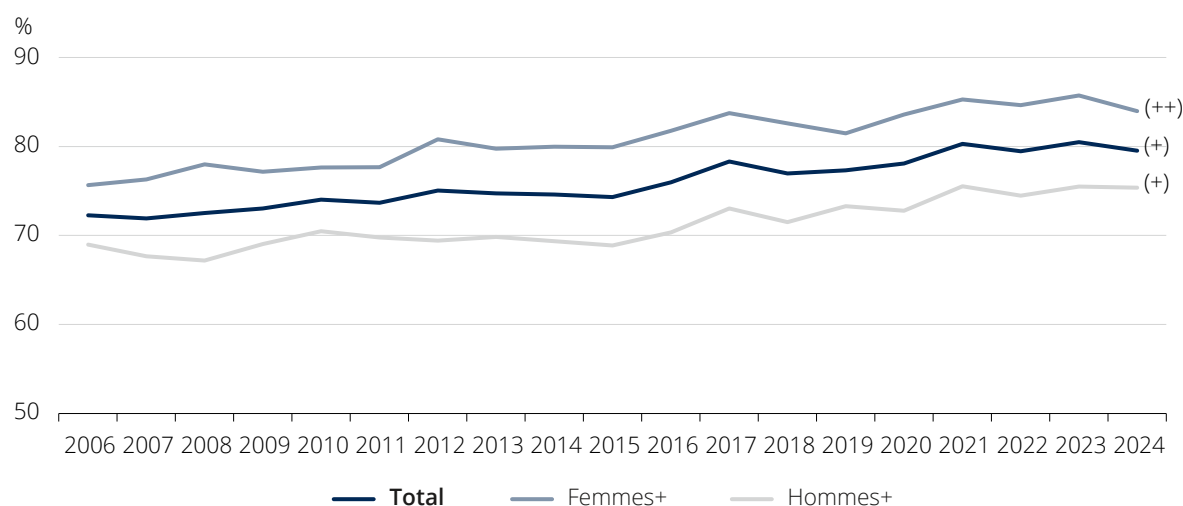
Les jeunes femmes sont plus susceptibles de détenir un diplôme postsecondaire que les jeunes hommes

Chez les jeunes de 25 à 34 ans, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir décroché un diplôme postsecondaire en 2024 (84 % c. 75 %) (figure 1.1). Une telle situation s'observe sur toute la période de 2006 à 2024.

La proportion de personnes de 25 à 34 ans détenant un diplôme postsecondaire a augmenté entre 2006 et 2024, avec une progression plus importante chez les femmes que chez les hommes. En effet, cette proportion est passée d'environ 76 % à 84 % chez les femmes, et de 69 % à 75 % chez les hommes.

Figure 1.1

Diplôme postsecondaire selon le genre¹, personnes de 25 à 34 ans, Québec, 2006 à 2024



(+) Pour le total ou un genre donné, indique une tendance à la hausse au cours de la période au seuil de 0,05.

(++) Indique une hausse plus prononcée pour le genre concerné en comparaison de l'autre genre.

1. Les résultats sont présentés selon le genre de la personne plutôt que le sexe à partir de 2011. Les répercussions sur les tendances sont minimes.

Note : La différence entre les femmes et les hommes est significative au seuil de 0,05 pour toutes les années de la période.

Source : Statistique Canada. *Enquête sur la population active*, 2006 à 2024. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

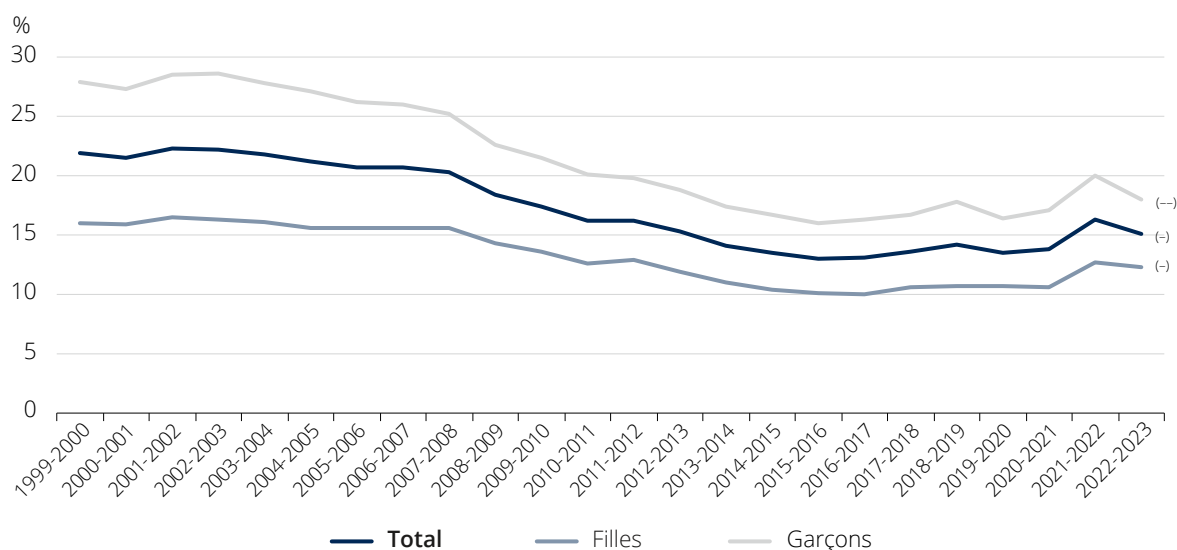
Les garçons sont plus susceptibles que les filles de quitter le secondaire sans diplôme ni qualification

Le taux de sorties sans diplôme ni qualification au secondaire en formation générale des jeunes était de 18 % chez les garçons et de 12 % chez les filles en 2022-2023 (figure 1.2). Le taux de sorties sans diplôme ni qualification au secondaire est plus élevé chez les garçons que chez les filles tout au long de la période observée.

Les proportions de garçons et de filles qui quittent le secondaire sans diplôme ni qualification ont diminué entre 1999-2000 et 2022-2023. La proportion est en effet passée de 28 % à 18 % chez les garçons, et de 16 % à 12 % chez les filles. La diminution observée est plus prononcée chez les garçons que chez les filles.

Figure 1.2

Sorties sans diplôme ni qualification¹ selon le sexe, élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes², Québec, années scolaires 1999-2000 à 2022-2023



(-) Pour le total ou un sexe donné, indique une tendance à la baisse au cours de la période au seuil de 0,05.

(--) Indique une baisse plus prononcée pour le sexe concerné en comparaison de l'autre sexe.

1. Les sorties sans diplôme ni qualification comprennent les sorties dues aux décrochages scolaires, à l'émigration, à la mortalité et à la morbidité.

2. Sont inclus les réseaux d'enseignement public et privé.

Note : La différence entre les filles et les garçons est significative au seuil de 0,05 pour toutes les années de la période.

Sources : Ministère de l'Éducation du Québec, PSP, DGSAD, BIA, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, Taux de sorties sans diplôme ni qualification au secondaire. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

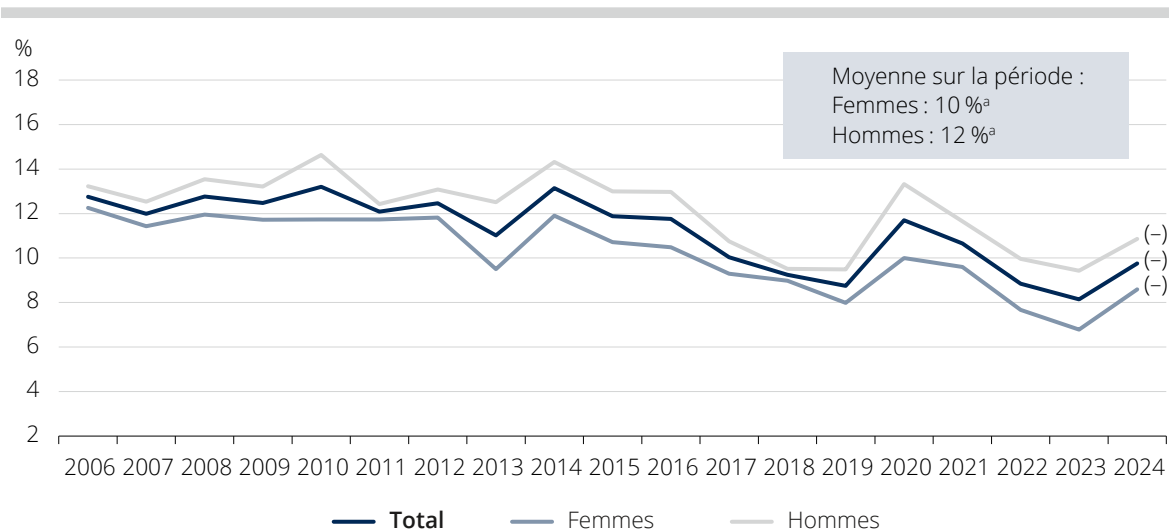
Les jeunes hommes sont proportionnellement plus nombreux que les jeunes femmes à n'être ni en emploi, ni aux études, ni en formation

En moyenne, entre 2006 et 2024, environ 12 % des jeunes hommes de 15 à 29 ans n'étaient ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF), ce qui est plus élevé que ce qui est observé en moyenne chez les jeunes femmes pour la même période (10 %) (figure 1.3).

La proportion de jeunes qui n'étaient ni en emploi, ni aux études, ni en formation est en déclin au cours de la période, et ce, tant chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes.

Figure 1.3

Jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation selon le sexe, personnes de 15 à 29 ans, Québec, 2006 à 2024



(-) Pour le total ou un sexe donné, exprime une tendance à la baisse au cours de la période au seuil de 0,05.

a Exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada. *Enquête sur la population active*, 2006 à 2024. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Définitions des indicateurs – dimension *Éducation des jeunes*

Diplôme postsecondaireⁱ

Proportion de personnes de 25 à 34 ans dont le plus haut niveau de scolarité atteint correspond à un diplôme d'études postsecondaires. L'indicateur est tiré d'une question portant sur le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu. Les réponses ont été regroupées afin d'examiner les personnes ayant un diplôme d'études postsecondaires. On entend par « études postsecondaires » les certificats, les diplômes ou les grades suivants :

- certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers (y compris les centres de formation professionnelle) ;
- certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire ;
- certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat ;
- grade universitaire (baccalauréat ; certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat ; diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie ; maîtrise ; doctorat acquis).

Jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation

Proportion de personnes de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF). À partir de questions sur l'emploi et la fréquentation scolaire, les personnes sont classées dans trois catégories mutuellement exclusives :

- les jeunes qui sont aux études (sans égard à leur statut d'emploi) ;
- les jeunes qui sont en emploi et qui ne sont pas aux études ;
- les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation.

Les résultats rapportés portent sur cette dernière catégorie.

Ce portrait repose sur les mois habituels de l'année scolaire universitaire, et exclut donc les mois de mai à août.

Sorties sans diplôme ni qualification

Le taux de sorties sans diplôme ni qualification correspond aux élèves qui quittent le secondaire sans diplôme ni qualification une année donnée et qui sont absents du système scolaire l'année suivante, parmi l'ensemble des élèves sortants de ladite année. Les sorties sans diplôme ni qualification comprennent les sorties dues aux décrochages scolaires, à l'émigration, à la mortalité et à la morbidité.

i Indicateur principal.

Traitements statistiques – dimension *Éducation des jeunes*

Pour cette dimension, les différences entre les femmes et les hommes et l'évolution des indicateurs dans le temps ont été examinées par :

- une analyse de régression logistique avec interaction, testant l'effet du genre (ou du sexe) et de la période, et l'interaction entre ceux-ci. La période a été traitée comme une variable catégorielle, l'examen préliminaire des données portant à croire que la tendance n'est pas linéaire. Des tests F ont été effectués pour examiner la présence d'un effet global. Dans l'affirmative, des tests t ont été effectués pour comparer les années, lorsqu'il y en a plus de deux. Ces tests ont été appliqués aux indicateurs suivants :
 - *Diplôme postsecondaire (25-34 ans) ;*
 - *Sorties sans diplôme ni qualification ;*
 - *Jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (15-29 ans).*

Comment interpréter les tests d'interaction

L'initiative traite des différences entre les femmes et les hommes et des variations dans le temps (c'est-à-dire de la façon dont les indicateurs évoluent dans le temps chez les femmes et chez les hommes). Un test d'interaction entre le genre (ou le sexe) et la période permet de savoir si la tendance est modulée par l'effet du genre (ou du sexe).

Voici comment interpréter les résultats selon les différents cas de figure possibles de la dimension *Éducation des jeunes* :

- *L'effet d'interaction est significatif (tendance non linéaire)* : Il y a ou non une différence entre les femmes et les hommes sur la période. On conclut à une différence sur la période si au moins 60 % des différences observées entre les femmes et les hommes au fil des années vont dans la même direction. Les proportions varient dans le temps de manière différente chez les femmes et chez les hommes, c'est-à-dire que l'effet du genre (ou du sexe) varie en fonction de l'année, et que l'effet de l'année varie en fonction du genre (ou du sexe).
- *L'effet d'interaction n'est pas significatif* :
 - *L'effet du genre (ou du sexe) et de la période est significatif* : Il y a une différence entre les femmes et les hommes pour ce qui est de la moyenne de la période, et les proportions de femmes et d'hommes évoluent dans le temps (elles augmentent ou diminuent), mais de la même manière (on n'observe pas de différence significative entre la manière dont elles évoluent chez les femmes et la manière dont elles évoluent chez les hommes) ;
 - *L'effet du genre (ou du sexe) est significatif et celui de la période n'est pas significatif* : Il y a une différence entre les femmes et les hommes pour ce qui est de la moyenne de la période, mais les proportions de femmes et les proportions d'hommes ne varient pas dans le temps de manière significative (elles sont sensiblement les mêmes sur toute la période) ;
 - *L'effet du genre (ou du sexe) n'est pas significatif et celui de la période est significatif* : On n'observe pas de différence significative entre les femmes et les hommes pour ce qui est de la moyenne de la période, et les proportions de femmes et d'hommes évoluent dans le temps, mais de la même manière ;
 - *L'effet du genre (ou du sexe) et de la période n'est pas significatif* : On n'observe pas de différence significative entre les femmes et les hommes pour ce qui est de la moyenne de la période, et les proportions de femmes et les proportions d'hommes ne varient pas dans le temps de manière significative.

Santé potentielle

La dimension *Santé potentielle* du capital humain

Si le fait d'être en bonne santé est un état recherché en soi, il est aussi associé à de nombreux avantages, tant sur le plan individuel que collectif. Pour les individus, la santé favorise l'éducation, l'accès et la participation au marché du travail, ainsi que l'établissement de liens sociaux satisfaisants. Pour la société, un meilleur état de santé est entre autres associé à un niveau de vie plus élevé et à une participation sociale accrue (Organisation de coopération et de développement économiques 2011). La santé potentielle fait référence aux conditions actuelles de santé de la population, envisagée comme une ressource pour les générations futures, facilitant la création de bien-être.

La durée de vie revêt une importance primordiale pour les individus. Cependant, la longévité peut s'accompagner de problèmes de santé ou d'incapacités. Il importe donc de prendre aussi en compte les années vécues en bonne santé (Organisation de coopération et de développement économiques 2011) et la mortalité prématurée. L'état de santé future peut être influencé par des facettes liées à la santé actuelle, comme le statut pondéral et l'activité physique. L'obésité constitue un facteur de risque reconnu de certaines maladies chroniques, telles que le diabète de type 2, l'hypertension artérielle et les maladies cardiovasculaires. Elle est également associée à une moins bonne santé mentale (Agence de la santé publique du Canada 2011). À l'inverse, l'activité physique contribue à réduire le risque de présenter ces problèmes de santé (Organisation mondiale de la santé 2021). L'insuffisance de poids, de son côté, est associée à l'ostéoporose, à la malnutrition, à un moins bon système immunitaire, et peut signaler un trouble alimentaire ou une maladie sous-jacente (Santé Canada 2003a). Le statut pondéral et l'activité physique sont donc considérés ici comme un capital en vue de la santé future.

D'autres données liées à la santé actuelle seront présentées dans un tome portant sur la qualité de vie.

Les inégalités entre les femmes et les hommes dans la dimension *Santé potentielle*

Comme on peut le constater en examinant le tableau 2.1, plusieurs inégalités existent entre les femmes et les hommes en ce qui a trait à la santé potentielle, inégalités qui désavantagent plus fréquemment les hommes.

Tableau 2.1

Tableau de bord des inégalités de bien-être, dimension *Santé potentielle*, Québec

Indicateur	Inégalités au cours de la période ¹	Période	Tendance de l'indicateur au cours de la période
Espérance de vie à la naissance ⁱ	 > 	2003 à 2024	
Espérance de vie ajustée sur la santé	 > 	2015 à 2017	N/A
Mortalité prématurée	 < 	2005 à 2021	
Années potentielles de vie perdues	 < 	2005 à 2021	
Statut pondéral		2008, 2014-2015 et 2020-2021	
Poids insuffisant	 > 		
Poids normal	 > 		
Embonpoint	 < 		
Obésité	—		

Suite à la page 20

Tableau 2.1 (suite)

Tableau de bord des inégalités de bien-être, dimension *Santé potentielle*, Québec

Indicateur	Inégalités au cours de la période ¹	Période	Tendance de l'indicateur au cours de la période
Niveau d'activité physique de loisir et de transport		2014-2015 et 2020-2021	
Actif			
Inactif	—		

i Indicateur principal.

Inégalités au cours de la période :

 Femmes.  Hommes.

> Supérieur.

< Inférieur.

— On ne peut conclure qu'il y a une différence entre les femmes et les hommes.

En vert : Genre (ou sexe) avantagé relativement à l'autre.

En rouge : Genre (ou sexe) désavantagé relativement à l'autre.

Tendance de l'indicateur au cours de la période :

 Augmentation.

 Diminution.

 Aucune tendance significative.

N/A : Non applicable.

 Tendance favorable au progrès.

 Tendance défavorable au progrès.

 Aucune conclusion possible quant au progrès.

1. Lorsque la période compte une seule année, les constats portent sur une comparaison entre les estimations pour les femmes et les estimations pour les hommes pour l'année en question. Lorsque la période compte plus d'une année : i) si l'effet d'interaction entre le genre (ou le sexe) et la période n'est pas significatif, les constats portent sur la comparaison entre la moyenne pondérée des estimations chez les femmes et la moyenne pondérée des estimations chez les hommes sur la période ; ii) si l'effet d'interaction est significatif, on examine les différences entre les femmes et les hommes chaque année, et on conclut à une différence sur la période si au moins 60 % des différences vont dans la même direction. Pour les indicateurs d'espérance de vie à la naissance, d'espérance de vie ajustée sur la santé, de mortalité prématurée et d'années potentielles de vie perdues, les valeurs numériques ont été comparées dans le tableau sans que des tests ne puissent être effectués.

Examinons les résultats plus en détail.

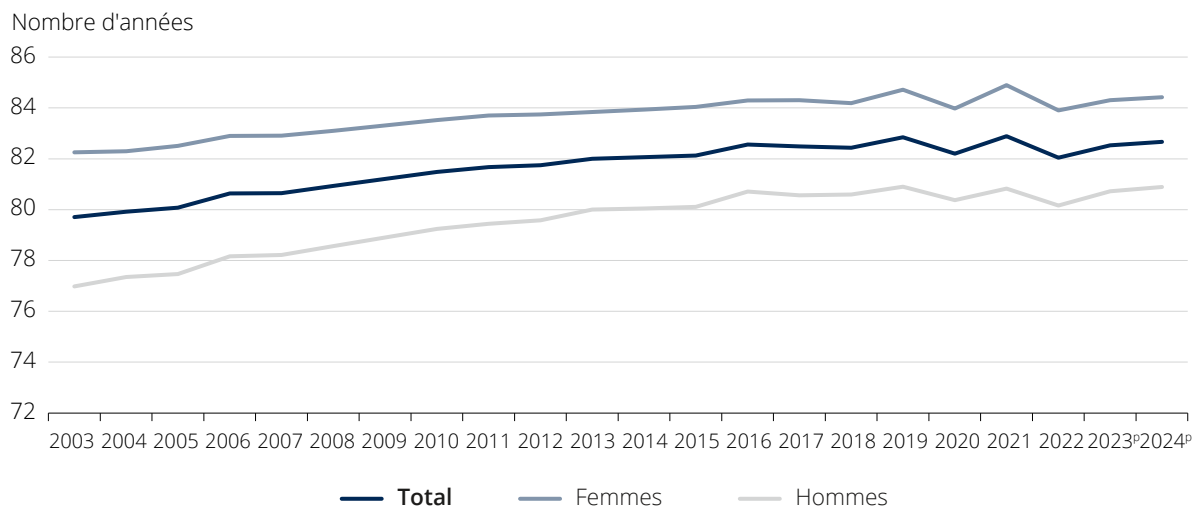
Les femmes vivent plus longtemps que les hommes, mais l'écart se rétrécit

En 2024, les femmes avaient une espérance de vie à la naissance de 84,4 ans, soit trois ans et demi de plus que les hommes (80,9 ans) (figure 2.1). La différence de longévité entre les sexes était d'un peu plus de cinq ans en 2003, alors que l'espérance de vie des femmes atteignait 82,3 ans et celle des hommes, 77,0 ans.

La progression de l'espérance de vie a été plus marquée chez les hommes que chez les femmes, ce qui a contribué à réduire l'écart entre les sexes.

Figure 2.1

Espérance de vie à la naissance selon le sexe, Québec, 2003 à 2024



p Donnée provisoire.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Les femmes vivent plus longtemps que les hommes en bonne santé

L'espérance de vie mesure au premier chef la durée de vie. Si sa progression reflète des années de vie supplémentaires, elle ne garantit pas nécessairement des années de vie en bonne santé (Organisation de coopération et de développement économiques 2014). L'espérance de vie ajustée selon la santé tient compte de cette nuance. Entre 2015 et 2017 (dernière période disponible), les femmes vivaient près d'une année de plus que les hommes en bonne santé, avec une espérance de vie ajustée selon la santé de 72,0 ans, contre 71,2 ans chez les hommes (données non illustrées)¹.

1. Sources : Statistique Canada (tableau 13-10-0370- 01), Statistique de l'état civil du Canada, Bases de données sur les naissances et les décès et les estimations de la population, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, *Enquête nationale sur la santé de la population*, volet établissements de soins de santé, *Enquête sur les établissements de soins pour bénéficiaires internes*, *Enquête canadienne sur les mesures de la santé*, Recensement de la population.

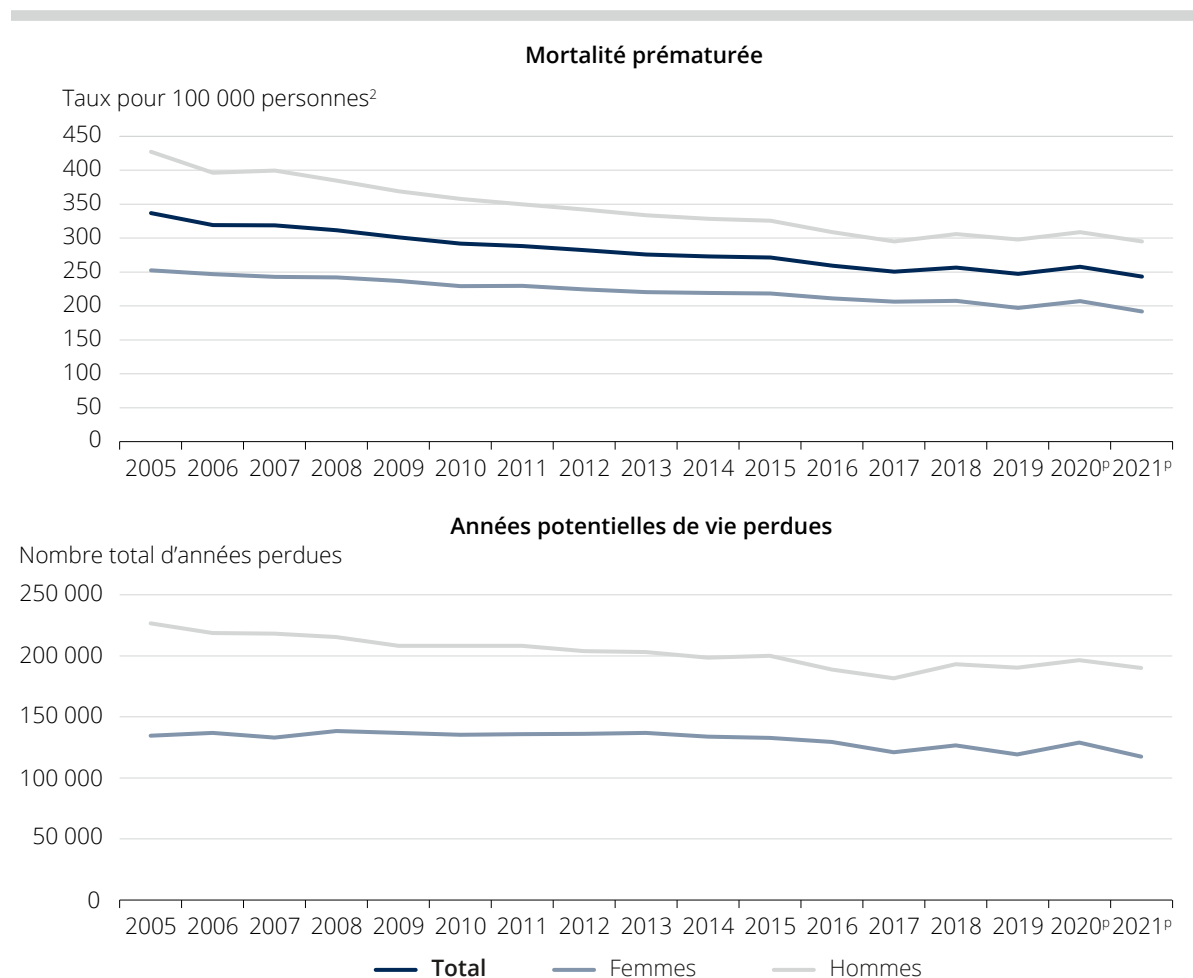
Les femmes décèdent moins que les hommes de manière prématurée

Compte tenu de l'espérance de vie, le décès d'une personne est considéré comme prématuré s'il survient avant l'âge de 75 ans. En 2021, le taux de mortalité prématurée, normalisé selon l'âge, s'élevait à 295,0 décès pour 100 000 personnes chez les hommes, soit plus que les 191,9 décès pour 100 000 personnes chez les femmes (figure 2.2). Cette différence se traduit par environ 190 100 années potentielles de vie perdues chez les hommes, comparativement à 117 360 chez les femmes.

Entre 2005 et 2021, les taux de mortalité prématurée, normalisés selon l'âge, sont restés plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, une baisse a été observée chez les deux sexes, plus marquée chez les hommes (- 132,2 décès pour 100 000 personnes) que chez les femmes (- 60,5 décès pour 100 000 personnes). L'écart entre les sexes s'en trouve donc réduit. Des tendances à la baisse sont aussi observées en ce qui concerne les années potentielles de vie perdues.

Figure 2.2

Mortalité prématurée et années potentielles de vie perdues selon le sexe, Québec, 2005 à 2021¹



p Donnée provisoire.

1. Sont exclus les décès de non-résident(e)s du Québec et de personnes d'âge inconnu.

2. Normalisé selon l'âge.

Sources : Statistique Canada (tableau 13-10-0744-01), *Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les décès* et *Division de la démographie* (estimations de la population). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir un poids normal et moins susceptibles qu'eux d'être actives

Selon l'indice de masse corporelle (IMC), en 2020-2021, une plus grande proportion de femmes de 15 ans et plus avaient un poids normal comparativement aux hommes (45 % c. 34 % ; tableau 2.2). Cependant, les femmes étaient également plus susceptibles d'avoir un poids insuffisant (3,4 % c. 2,0 %), tandis que les hommes étaient davantage touchés par l'embonpoint (42 % c. 29 %). Aucune différence n'était observée quant à l'obésité, qui affectait environ 23 % des personnes. Ce portrait du statut pondéral est généralement similaire à celui observé en 2008 et en 2014-2015, à l'exception du taux d'obésité, qui était plus élevé chez les hommes que chez les femmes en 2008.

Entre 2008 et 2020-2021, la proportion de personnes ayant un poids normal a diminué, tandis que la proportion de personnes obèses a augmenté. Ces deux tendances sont plus prononcées chez les femmes que chez les hommes. Ainsi, entre 2008 et 2020-2021, la proportion de personnes ayant un poids normal est passée d'environ 55 % à 45 % chez les femmes, et de 39 % à 34 % chez les hommes. À l'inverse, la proportion de femmes obèses est passée de 15 % à 22 % au cours de cette période, alors que celle des hommes est passée de 16 % à 23 %. Par ailleurs, la proportion d'hommes ayant un poids insuffisant a augmenté entre 2008 et 2020-2021 (elle est passée de 1,0 %* à 2,0 %), tout comme celle des femmes présentant de l'embonpoint (elle est passée de 26 % à 29 %).

Selon la moyenne des années 2014-2015 et 2020-2021, proportionnellement plus d'hommes que de femmes étaient considérés comme actifs dans leur pratique d'activité physique de loisir et de transport au cours des quatre dernières semaines (39 % c. 36 % ; tableau 2.3). Cependant, le taux d'inactivité était similaire entre les genres, s'établissant à environ une personne sur trois.

Entre 2014-2015 et 2020-2021, on observe un déclin de la proportion de personnes actives, accompagné d'un accroissement de la proportion de personnes inactives.

Tableau 2.2

Statut pondéral selon le genre¹, personnes de 15 ans et plus², Québec, 2008, 2014-2015 et 2020-2021

	Poids insuffisant			Poids normal				Embonpoint			Obésité			
	2008	2014-2015	2020-2021	2008	2014-2015	2020-2021		2008	2014-2015	2020-2021	2008	2014-2015	2020-2021	
	%													
Total	2,4	2,4	2,7	47,1	43,9	39,5	(-)	34,9	34,9	35,2	15,6	18,8	22,7	(+)
Genre														
Femmes+	3,8 ^a	3,5 ^a	3,4 ^a	55,3 ^a	51,1 ^a	45,4 ^a	(--)	26,1 ^a	27,3 ^a	28,7 ^a	14,8 ^a	18,1	22,5	(++)
Hommes+	1,0 ^{*a}	1,3 ^a	2,0 ^a	39,0 ^a	36,9 ^a	33,7 ^a	(-)	43,6 ^a	42,4 ^a	41,5 ^a	16,5 ^a	19,4	22,8	(+)

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

(-)/(+) Pour le total ou un genre donné, indique une tendance à la baisse (-) ou à la hausse (+) au cours de la période au seuil de 0,01.

(--)/(++) Pour un statut pondéral donné, indique une baisse plus prononcée (--) ou une hausse plus prononcée (++) pour le genre concerné en comparaison de l'autre genre.

^a Pour une année et un statut pondéral donnés, exprime une différence significative entre les femmes et les hommes au seuil de 0,01.

1. Le sexe en 2008 et en 2014-2015 ; le genre en 2020-2021. Cela a une incidence négligeable sur les résultats et ne pose pas de problème de comparabilité temporelle.

2. Sont exclues les femmes enceintes de 15 à 49 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2008, 2014-2015 et 2020-2021, fichiers de microdonnées.

Tableau 2.3

Niveau d'activité physique de loisir et de transport selon le genre¹, personnes de 15 ans et plus, Québec, 2014-2015 et 2020-2021

	Actif			Moyennement actif			Un peu actif			Inactif		
	2014-2015	2020-2021	Moyenne	2014-2015	2020-2021	Moyenne	2014-2015	2020-2021	Moyenne	2014-2015	2020-2021	Moyenne
	%											
Total	41,0	34,3 ⁽⁻⁾	37,5	10,6	11,1	10,9	18,7	17,5 ⁽⁻⁾	18,1	29,7	37,1 ⁽⁺⁾	33,5
Genre												
Femmes+	38,4	33,1	35,7 ^a	11,6	11,9	11,8 ^a	19,5	18,3	18,9 ^a	30,5	36,7	33,7
Hommes+	43,7	35,4	39,4 ^a	9,6	10,3	10,0 ^a	17,8	16,8	17,3 ^a	28,9	37,6	33,4

(-)/(+) Pour le total ou un genre donné, la proportion de 2020-2021 est significativement inférieure (-) ou supérieure (+) à celle de 2014-2015 au seuil de 0,01.

^a Pour une année et un niveau d'activité physique donnés, exprime une différence significative entre les femmes et les hommes au seuil de 0,01.

1. Le sexe en 2014-2015 ; le genre en 2020-2021. Cela a une incidence négligeable sur les résultats et ne pose aucun problème de comparabilité temporelle.

Note : Cet indicateur est affecté par le changement du mode de collecte de données entre 2014-2015 et 2020-2021. Ce tableau présente les données officielles avec les résultats des tests effectués sur les données comparables de ces deux cycles de l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015 et 2020-2021, fichiers de microdonnées.

Définitions des indicateurs – dimension *Santé potentielle*

Années potentielles de vie perdues

Nombre d'années de vie potentielles non vécues en cas de mortalité prématurée (soit lorsque la personne décède avant 75 ans) (Statistique Canada 2023).

Espérance de vie à la naissanceⁱ

Nombre moyen d'années qu'une génération fictive pourrait s'attendre à vivre si elle était soumise tout au long de sa vie aux conditions de mortalité d'une année ou d'une période donnée.

Espérance de vie ajustée sur la santé

Nombre moyen d'années qu'une personne peut s'attendre à vivre en bonne santé si elle était soumise tout au long de sa vie aux conditions de morbidité et de mortalité d'une période donnée. L'indicateur tient compte à la fois de l'espérance de vie et de la qualité de vie (mesurée par l'état de santé).

L'espérance de vie ajustée sur la santé associe l'indice de l'état de santé de niveau 3 (IES3), en tant que mesure de l'état de santé, à des estimations de l'espérance de vie. L'IES3 est un indice sommaire de la qualité de vie liée à la santé qui se fonde sur huit caractéristiques de l'état de santé autodéclaré, à savoir la vision, l'ouïe, la parole, la mobilité, la dextérité, l'émotion, la cognition et la douleur.

Mortalité prématurée

Décès chez les personnes de moins de 75 ans. L'indicateur est décrit ici sous la forme de taux (pour 100 000 personnes) normalisés selon l'âge par la méthode directe, sur la base de la structure par âge de la population qui prévalait lors du Recensement de la population du Canada de 2011 (pour les estimations de 2015 à 2017). Les taux obtenus sont corrigés pour la variation de la structure par âge de la population au fil du temps ainsi que d'une région à l'autre, permettant des comparaisons plus significatives (Statistique Canada 2023).

Suite à la page 26

Niveau d'activité physique de loisir et de transport

Niveau d'activité physique de loisir (p. ex. sports, conditionnement physique) et de transport (p. ex. se déplacer à bicyclette pour se rendre au travail) de la personne répondante, autoévalué sur une période de quatre semaines avant l'enquête. Le niveau est basé sur la fréquence, la durée et l'intensité de l'activité physique, telles qu'elles ont été évaluées à l'aide de dix questions adaptées par l'Institut de la statistique du Québec (2014) à partir de l'Actimètre (Nolin 2004). Quatre niveaux d'activité en sont tirés (Nolin 2016) :

- actif ;
- moyennement actif ;
- un peu actif ;
- inactif.

Statut pondéral

Le statut pondéral est mesuré par l'indice de masse corporelle (IMC), soit le rapport entre le poids d'une personne et sa taille au carré (kg/m^2), tels qu'ils ont été autodéclarés. Quatre statuts en sont dérivés (Santé Canada 2003b) :

- poids insuffisant ($\text{IMC} < 18,5$) ;
- poids normal (IMC de 18,5 à 24,9) ;
- embonpoint (IMC de 25 à 29,9) ;
- obésité ($\text{IMC} \geq 30$).

Des ajustements ont été apportés pour les personnes de 15 à 17 ans ; sont exclues les femmes enceintes de 15 à 49 ans.

i Indicateur principal.

Traitements statistiques – dimension Santé potentielle

Pour cette dimension, les différences entre les femmes et les hommes et l'évolution des indicateurs dans le temps ont été examinées, lorsque possible, par :

- une analyse de régression logistique multinomiale avec interaction, testant l'effet du genre (ou du sexe) et de la période, et l'interaction entre ceux-ci. La période a été traitée comme une variable catégorielle, l'examen préliminaire des données portant à croire que la tendance n'est pas linéaire. Des tests F ont été effectués pour examiner la présence d'un effet global. Dans l'affirmative, des tests t ont été effectués pour comparer les années, lorsqu'il y en a plus de deux. L'année la plus antérieure a été considérée comme l'année de référence. Le genre masculin a été considéré comme le genre de référence. Pour les indicateurs à l'étude, la catégorie la plus favorable au bien-être a été considérée comme la catégorie de référence. Ces tests ont été appliqués aux indicateurs suivants :
 - *Statut pondéral* (catégorie de référence : poids normal) ;
 - *Niveau d'activité physique de loisir et de transport* (catégorie de référence : actif).

Afin de faciliter l'interprétation des données, d'autres tests de Wald ont été effectués pour ces deux indicateurs, permettant de comparer les femmes et les hommes, et d'examiner les différences entre leurs tendances. Pour l'interprétation des tests d'interaction, se référer à l'encadré *Comment interpréter les tests d'interaction* du chapitre *Éducation des jeunes*.

Aucun test statistique n'a été effectué pour les indicateurs suivants :

- *Espérance de vie à la naissance* ;
- *Espérance de vie ajustée à la santé* ;
- *Mortalité prématurée* ;
- *Années potentielles de vie perdues*.

Pour ces indicateurs, toute différence entre les femmes et les hommes est considérée comme significative.

Conclusion

Le présent document visait à examiner les inégalités de bien-être entre les femmes et les hommes au Québec sur le plan du capital humain au moyen du Cadre de mesure du progrès pour le Québec. Aux indicateurs principaux, qui sont ceux sélectionnés dans ce cadre, s'ajoutent d'autres indicateurs qui permettent de nuancer les constats.

D'une part, les données les plus récentes indiquent que les hommes accusent un retard sur les femmes sur le plan de l'éducation des jeunes. La détention d'un diplôme postsecondaire chez les personnes de 25 à 34 ans est moins élevée chez les hommes que chez les femmes. De plus, les garçons sont plus susceptibles que les filles de quitter le secondaire sans diplôme ni qualification, ou de se retrouver ni en emploi, ni aux études, ni en formation.

Sur le plan de la santé potentielle, la situation des hommes est moins favorable que celle des femmes pour tout ce qui a trait à la longévité. Ainsi, les femmes vivent non seulement plus longtemps que les hommes, mais elles vivent plus longtemps qu'eux en bonne santé. Elles sont aussi moins sujettes que les hommes à la mortalité prématurée, et leur nombre d'années potentielles de vie perdues, en cas de mortalité prématurée, est inférieur à celui des hommes.

Les résultats concernant le statut pondéral et l'activité physique sont plus nuancés. L'insuffisance pondérale est plus fréquente chez les femmes, tandis que l'embonpoint touche davantage les hommes. Cela dit, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir un poids normal, et les analyses ne permettent pas de détecter de différence significative entre les genres en ce qui concerne l'obésité. En ce qui a trait à l'activité physique de loisir et de transport, une plus forte proportion d'hommes que de femmes sont considérés comme actifs. Cependant, les proportions relatives à l'inactivité étaient comparables entre les genres.

D'autre part, l'analyse des tendances temporelles montre que la société québécoise progresse sur le plan de l'éducation des jeunes et de la longévité. En revanche, des reculs sont observés en ce qui concerne le statut pondéral et l'activité physique. La situation des hommes est moins favorable en ce qui concerne l'éducation des jeunes, la longévité et l'embonpoint, alors que celle des femmes est davantage à surveiller en ce qui a trait à l'insuffisance de poids et à l'activité physique (niveau actif). Ces constats pourraient être pris en compte dans les programmes de prévention et de promotion de la santé.

Références bibliographiques

AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (2011). « Conséquences sur la santé et l'économie », dans *Obésité au Canada : rapport conjoint de l'Agence de la santé publique du Canada et de l'Institut canadien d'information sur la santé*, [En ligne], Ottawa-Ontario, Canada, Agence de la santé publique du Canada, p. 30-33. [publications.gc.ca/site/fr/9.638534/publication.html] (Consulté le 26 septembre 2022).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015. Questionnaire*, [En ligne], 59 p, [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-la-sante-de-la-population-eqsp-2014-2015-questionnaire.pdf] (Consulté le 24 mai 2023).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022). *Indicateurs de progrès du Québec. Mesure du bien-être et de la richesse nationale – Cadre conceptuel et méthodologique*, [En ligne], Québec, l'Institut, 76 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/indicateurs-progres-quebec-cadre-conceptuel-2022.pdf] (Consulté le 2 mars 2023).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2023). *Indicateurs de progrès du Québec – Résultats et analyse. Édition 2023*, [En ligne], l'Institut, 26 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/%C2%ADindicateurs-progres-quebec-analyse-2023.pdf].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025). *Bien-être de la population : les inégalités entre les femmes et les hommes. Tome 1 – Approche conceptuelle*, [En ligne], Québec, l'Institut, 23 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/bien-etre-population-inegalites-femmes-hommes-tome-1-approche-conceptuelle.pdf] (Consulté le 17 juillet 2025).

JULIEN, D. (2025). *Bien-être de la population : les inégalités entre les femmes et les hommes. Tome 2 - Capital social*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 48 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/bien-etre-population-inegalites-femmes-hommes-tome-2-capital-social.pdf] (Consulté le 2 octobre 2025).

NOLIN, B. (2004). *Le questionnaire l'Actimètre : méthodologie d'analyse : critères, codification et algorithmes (2^e édition)*, [En ligne], Québec, Direction Planification, recherche et innovation. Institut national de santé publique du Québec, 27 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/562-actimetremethoanalysequestedition2.pdf] (Consulté le 6 août 2025).

NOLIN, B. (2016). *Indice d'activité physique : document technique. Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015*, [En ligne], Québec, Institut national de santé publique du Québec, 15 p. [www.inspq.qc.ca/pdf/publications/2163_indice_activite_physique.pdf] (Consulté le 6 août 2025).

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2001). *Du bien-être des nations – Le rôle du capital humain et social*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 136 p. [www.oecd.org/fr/publications/du-bien-etre-des-nations_9789264289512-fr.html] (Consulté le 12 novembre 2024).

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2011). *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, [En ligne], [s. l.], Éditions OCDE, 312 p. doi : www.oecd.org/fr/publications/comment-va-la-vie_9789264121195-fr.html. (Consulté le 21 octobre 2024).

- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2014). *Comment va la vie ? 2013. Mesurer le bien-être*, [En ligne], [s. l.], Éditions OCDE, 240 p. [www.oecd-ilibrary.org/economics/comment-va-la-vie-2013_how_life-2013-fr] (Consulté le 2 octobre 2023).
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2016). *Comment va la vie ? 2015. Mesurer le bien-être*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 285 p. [www.oecd.org/fr/publications/comment-va-la-vie-2015_how_life-2015-fr.html]. (Consulté le 22 octobre 2024).
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2021). *Lignes directrices de l'OMS sur l'activité physique et la sédentarité*, [En ligne], Genève, OMS, 93 p. [apps.who.int/iris/handle/10665/349728] (Consulté le 6 août 2025).
- SANTÉ CANADA (2003a). *Lignes directrices canadiennes pour la classification du poids chez les adultes*, [En ligne], Ottawa, Santé Canada, 43 p. [publications.gc.ca/collections/Collection/H49-179-2003F.pdf] (Consulté le 6 août 2025).
- SANTÉ CANADA (2003b, mise à jour le 26 septembre 2019). *Lignes directrices pour la classification du poids chez les adultes : Le nomogramme de l'indice de masse corporelle (IMC)*, [En ligne]. [www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/saine-alimentation/poids-sante/lignes-directrices-classification-poids-chez-adultes/nomogramme-indice-masse-corporelle.html] (Consulté le 15 juin 2022).
- STATISTIQUE CANADA (2023, mise à jour le 29 août 2023). *Tableau 13-10-0744- 01 Mortalité prématurée et potentiellement évitable, Canada, provinces et territoires*, [En ligne]. [www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310074401] (Consulté le 29 août 2023).
- TORRES, S. (2021). *Évolution des inégalités économiques au Canada et au Québec : tendances et causes*, [En ligne], Montréal, Observatoire québécois des inégalités, 100 p. [[cdn.ca.yapla.com/company/CPYMZxfbWTbVKVvSt3IBECIc/asset/files/OQI%20-%20E%CC%81volution%20des%20ine%CC%81galite%CC%81s%20e%CC%81conomiques%20Canada%20et%20Que%CC%81bec\(1\).pdf](https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYMZxfbWTbVKVvSt3IBECIc/asset/files/OQI%20-%20E%CC%81volution%20des%20ine%CC%81galite%CC%81s%20e%CC%81conomiques%20Canada%20et%20Que%CC%81bec(1).pdf)] (Consulté le 29 avril 2022).

« Une organisation
statistique performante
au service d'une société
québécoise en évolution »

statistique.quebec.ca